

<https://www.snetap-fsu.fr/DGH-AP-en-STAV-1ers-resultats-de-la-mobilisation-De-la-bonne-volonte-l-ensemble.html>



DGH, AP en STAV...1ers résultats de la mobilisation De la bonne volonté...l'ensemble reste fragile...

- Nos Actions - Les Communiqués -
Date de mise en ligne : vendredi 3 juillet 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Grâce à la mobilisation, la Directrice Générale finit par entendre la colère et l'indignation des personnels !

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/de_le_gation03-07-c62ba.jpg]

La délégation à la sortie de l'audience

L'intersyndicale [FO](#) A - [CGT](#) Agri - [SUD](#) Rural et Territoires - [SNETAP-FSU](#) a rencontré ce matin en délégation la [DGER](#) à la suite de la journée de mobilisation nationale du 30 juin.

La Directrice Générale a tenu d'emblée dans son propos liminaire à nous faire savoir que le Ministère de l'Agriculture défendait auprès du Ministère des Finances un arrêt des suppressions d'emplois dans l'Enseignement Agricole, ainsi qu'un appui financier aux établissements impactés par la crise sanitaire.

Puis, la Sous-Direction EDC a commencé en reprenant les éléments de langage connus concernant l'Accompagnement Personnalisé en STAV (pas doté dans la grille horaire, réduction de l'AP à l'accompagnement à l'orientation, tentative de justification du coefficientage). Elle a précisé que l'AP de la filière générale, contrairement à ce que certain.es avaient laissé entendre en région, n'a jamais été concerné par la mesure envisagée.

L'Intersyndicale a pour sa part traduit la sidération que cette annonce a suscitée chez le corps enseignant, comme au sein des équipes de direction des établissements, après de surcroît pour les élèves près de 3 mois passés « à distance » de l'École. Elle a démonté, éléments par éléments, les arguties avancées. La Directrice Générale a ainsi fini par reconnaître que l'AP, y compris dans sa partie orientation, demande un véritable investissement de la part des enseignant.es et que celui-ci constitue bien un acte d'enseignement à part entière. Dont acte !

La DGER reconnaît que l'AP relève bien d'un vrai travail enseignant, devant par suite être normalement rémunéré.

La DGER a indiqué qu'elle publierait un document dans les jours à venir pour préciser l'organisation dans les établissements qui doit pouvoir être conduite à l'identique de l'année scolaire qui s'achève.

À ce stade, la solution financière n'est pour autant toujours pas arrêtée...

Pour l'intersyndicale, le recyclage des [HSE](#) ne pourra en aucun cas être une solution, pas plus que « l'externalisation » de la mission !

De même que le recours à l'enveloppe d'HSE COVID ne saurait constituer une solution acceptable et moins encore

DGH, AP en STAV...1ers résultats de la mobilisation De la bonne volonté...l'ensemble reste fragile...

pérenne. En aucun cas un intervenant extérieur (conseillers d'orientation, professionnels...) et pas davantage des agent.es « non consommateurs de [DGH](#) » ([CPE](#), proviseur.es adjoint.es, documentalistes) ne sauraient tenir lieu d'heures d'enseignant.es. Faire de l'AP c'est enseigner et ces heures doivent être réalisées par des enseignant.es. Ces dernier.es demeurant quoiqu'il en soit en responsabilité.

Par suite, l'Intersyndicale a décidé de boycotter le [CNEA](#) et de se rendre au Cabinet du Ministre, sans y être invitée, obligeant le Directeur adjoint à un échange et lui demandant que puissent se traduire politiquement et financièrement les engagements pris par la DGER.

L'Intersyndicale jugera aux actes - et ce dès la semaine prochaine auprès du Ministre de l'Agriculture - et appelle les personnels à rester mobilisés :

- en continuant de [signer massivement la pétition « La rentrée 2020 ne peut être sacrifiée - faire de l'AP c'est enseigner ! »](#)
- en se préparant à amplifier l'action dès la rentrée autant que nécessaire, nos organisations déposant ce jour un préavis de grève à compter de la pré-rentrée et pour l'ensemble du mois de septembre (période de validation des fiches de service des enseignant.es).

Paris, le 3 juillet 2020

[Télécharger le communiqué.](#)